

## 9 CENTRES DE FORMATION BPJEPS PARTENAIRES DE LA FFGYM

(sous réserve d'habilitation par la DRJSCS)

### UN NOUVEAU BPJEPS

Diplôme de niveau IV, il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour :

- Encadrer en autonomie et en sécurité tout public dans les activités gymniques
- Encadrer et conduire des actions d'animation dans les activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique, jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.

### PREROGATIVES

- Vous entraîner en autonomie contre rémunération
- Vous encadrez des séances de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition
- Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

### COUT ET VOLUME DE LA FORMATION

*(plus de précisions auprès de chaque organisme de formation)*

De 6,50 € à 12,00 € de l'heure + frais d'inscription.

Au mois 600h de formation en centre de formation et 600h de stage en structure.

### CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

*(plus de précisions auprès de chaque organisme de formation)*

- Avoir 18 ans minimum (à partir de 16 ans en contrat d'apprentissage au CFMS à l'Etrat)
- Être titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1)
- Certificat médical
- Satisfaire aux tests de sélection

### CONTENU DE LA FORMATION

- Le BPJEPS s'articule en 4 Unités

Capitalisables :

Module Projet UC 1 / 2	Module Animation UC 3	Module Entraînement UC 4
Préparer, conduire et évaluer un projet dans sa structure Communication Projet d'animation promotionnel Cadre institutionnel Cadre réglementaire Méthodologie de projet Caractéristiques des publics	Animer tout public sur toute activité gymnique Préparation et conduite de séance d'animation : Baby-gym, gym urbaine, gym senior, activités acrobatiques, activités gymniques d'expression, aérobic, ... Connaissances théoriques Conception d'un cycle d'animation	Entraîner en compétition dans l'option choisie Conception d'un cycle d'entraînement Conduite de séance Connaissances techniques Sécurité et réglementation des activités compétitives en AGA (Gym artistique masculine et féminine, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Aérobic, Teamgym) ou en Gymnastique Rythmique.



Activités  
Gymniques  
Acrobatiques



Gymnastique  
Rythmique

# Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) mention Activités Gymniques 2017-2018-2019

## 9 CENTRES DE FORMATION BPJEPS PARTENAIRES DE LA FFGYM

(sous réserve d'habilitation par la DRJSCS)

### Dates et lieux de formation

Lieux	Clôture des inscriptions	Dates de formation	Contact	Renseignements
CREPS de Bourges (18)	5 mai 2017	du 4 septembre 2017 au 29 juin 2018	Nicolas RICHARD 02.48.48.06.16 nicolas.richard@creps-centre.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
CREPS de Poitiers (86)	12 mai 2017	du 6 septembre 2017 au 15 juin 2018	Patrice MYLLER 06.33.95.26.46 myller.coordonnateur-cr18@orange.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
CIFF à Saint Cyr l'Ecole (78)	31 mai 2017	du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018	François-Régis BRUNO 01.72.67.40.03 francoisregisbruno@orange.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
IRF Normandie à Rouen (76)	2 juin 2017	du 16 août 2017 au 10 septembre 2018	Benoit TAMARELLE 02.35.63.18.98 btamarelle@hautenormandie-ffgym.com	<a href="#">Cliquez ici</a>
IRF Normandie à Saint Lo (50)	2 juin 2017	du 16 août 2017 au 10 septembre 2019	Rémi TARDY 06.71.22.48.57 rtardy@tremplinsport.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
Tremplin Sport Formation à Voiron (38)	3 juin 2017	de septembre 2017 à juillet 2018	Delphine TRIMBUR 06.12.46.03.94 agf.trimbur@wanadoo.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
CFPS à Fameck (57)	10 juin 2017	du 28 août 2017 au 28 août 2018	Angélique ETTTEL 06.31.17.40.50 aettel.formapolefgm@gmail.com	<a href="#">Cliquez ici</a>
Pôle France GAF de Marseille (13)	5 juillet 2017	du 02 octobre 2017 au 30 juin 2019	Muriel CAVALLERO 04.77.91.17.05 contact@afms-loire.fr	<a href="#">Cliquez ici</a>
AFMS à l'Etrat (42)	17 juillet 2017	de septembre 2017 à juin 2019		<a href="#">Cliquez ici</a>

## 9 CENTRES DE FORMATION BPJEPS PARTENAIRES DE LA FFGYM

*(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)*

